

Procès-verbal  
Assemblée générale extraordinaire  
Mardi, 19 décembre à 10h00

**Étaient présents:**

Lorraine Charpentier	Danièle Dumontet	Ghislain Gauthier
Jeanne Gemme	Laurent Gilbert	Pierre Giroux
André Houle	Denis Kemp	Gilles Laramée
France Malo	Lise Ouimet	Bernard Paquette
Francine Paquette	François Renaud	Louise Richard
Daniel Sylvain	Lorraine Vallée	

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le président du conseil d'administration, Pierre Giroux, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il présente les membres à la table avec lui.

**2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du conseil d'administration annonce l'ouverture de l'assemblée.

**3. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**

**AGEX 12-19 1**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter Pierre Giroux à titre de président de l'assemblée et Lorraine Vallée à titre de secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

**4. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'assemblée est autorisée à se poursuivre compte tenu du fait que le quorum est atteint et du fait que l'avis de convocation a été publié dans les délais prescrits et selon les moyens disponibles. Denis Kemp explique que, hélas, certaines personnes n'ont pas été personnellement invitées parce que l'Arrondissement refuse de partager avec les administrateurs du Centre la banque de données personnelles qu'elle possède sur tous les membres. Le Centre possède toutefois l'adresse-courriel de quelques membres. L'affichage a été le moyen utilisé pour rejoindre le plus de gens possibles.

**5. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Pierre Giroux informe l'assemblée sur les raisons des modifications aux règlements généraux. Il explique et justifie le bien-fondé de ces changements. Il parle du rôle de Me St-Gelais, conseillère juridique. Pierre Giroux, Denis Kemp et François Renaud se sont entretenus à plusieurs reprises avec elle pour en arriver à une version des règlements généraux plus moderne, plus adéquate et complètement conforme aux règlements des OBNL (organismes à buts non

lucratifs) qui relèvent du ministère de l'Éducation des Sport et des Loisirs du Québec.

Pierre Giroux répond aux questions soulevées par des membres de l'assemblée.

**6. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à lire l'ordre du jour qui a été distribué ainsi qu'une copie des règlements généraux avant la l'assemblée.

**7. ADOPTION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

**AGEX 12-19 2**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de ratifier les règlements généraux modifiés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

**8. ADOPTION DE L'ARTICLE 42 DU CHAPITRE 7 "EMPRUNTS".**

**AGEX 12-19 3**

Denis Kemp explique pourquoi le CA requiert l'assentiment des membres concernant d'éventuels emprunts.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de ratifier le règlement d'emprunt qui figure à la clause 42 des règlements généraux.

Adopté à l'unanimité

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les membres à poser des questions sur tout sujet d'intérêt commun. Aucune question n'est posée ici.

**10. REMERCIEMENTS**

Le président remercie les membres pour leur participation à cette assemblée.

**11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Advenant 10h20 et l'épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

---

Pierre Giroux  
Président

---

Lise Ouimet  
Secrétaire

